

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA

DECISION DU

26/11/2025

N° E25000055 /20

La présidente du tribunal administratif

E- Décision de désignation du 26/11/2025

CODE : 1

Vu enregistrée le 10/11/2025, la lettre par laquelle le président de la communauté de communes Celavu Prunelli demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

La révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Tolla ;

Vu :

- le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;
- le code de l'urbanisme
- les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025.

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Raphaël COLONNA D'ISTRIA est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Madame Carole BOUCHER est désignée en qualité de commissaire enquêtrice suppléante pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à la communauté de communes Celavu Prunelli et aux commissaires enquêteurs.

Fait à Bastia, le 26/11/2025.

La présidente,

Signé

Anne BAUX